

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : Enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Synonyme : Enduit industriel

Famille chimique : Enduit à base de solvant

Utilisation du produit : Enduit pour membranes d'oléfine thermoplastique (TPO) de toiture monocouche

Restrictions d'utilisation : Pour un usage industriel uniquement.

Informations du fabricant

Carlisle SynTec

1285 Ritner Highway

Carlisle, PA 17013

USA

Téléphone : +1-800-479-6832

Numéro de téléphone d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conforme au paragraphe (d) du titre 29 du Code des règlements fédéraux (CFR) 1910.1200.

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Irritation cutanée - Catégorie 2

Danger d'aspiration - Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2

Liquides inflammables - Catégorie 2

Éléments d'étiquette SGH

Symbole(s)



Mot signal

Danger

Mention(s) de danger

H225 : Liquide et vapeur hautement inflammables.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H336 : Peut entraîner la somnolence ou des étourdissements.

H361 : Susceptible de nuire à la fertilité et à l'enfant en gestation.

H373 : Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

Mise(s) en garde

Prévention

[201] : Se procurer des instructions spéciales avant utilisation.

P202 : Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises.

P210 : Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes - Ne pas fumer.

P233 : Maintenir le contenant correctement fermé.

P240 : Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier.

P241 : Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage anti-explosion.

P242 : Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

P243 : Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.

P260 : Ne pas respirer la poussière, les émanations, les gaz, le brouillard, les vapeurs et les gouttelettes fines.

P264 : Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et toute autre partie exposée après la manipulation.

P271 : Utiliser le produit uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée.

P272 : Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être portés en dehors du lieu de travail.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 : Porter des gants, des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

Réaction

P301+P310 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer abondamment avec de l'eau et du savon.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : déplacer l'individu affecté vers l'air frais et le maintenir dans une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne affectée en porte et si elles peuvent être retirées facilement. Continuer à rincer.

P308+P313 : EN CAS d'exposition ou de question : demander un avis médical.

P312 : Appeler un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien en cas de malaise.

P314 : Demander un avis médical en cas de malaise.

P331 : Ne PAS provoquer de vomissement.

P332+P313 : En cas d'irritation de la peau, demander un avis médical.

P337+P313 : Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical.

P342+P311 : En cas de symptômes dans les voies respiratoires, appeler un CENTRE ANTI-POISON, un médecin ou un pharmacien.

P362 : Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P370+P378 : En cas d'incendie, utiliser des moyens d'extinction appropriés pour éteindre le feu.

P391 : Nettoyer tout déversement.

Entreposage

P403 + P235 : Entreposer dans un endroit bien aéré. Conserver dans un endroit frais.

P403 + P233 : Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant correctement fermé.

P405 : Garder le produit sous clé.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

Élimination

P501 : Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

VUE D'ENSEMBLE DES URGENCES

RISQUES IMMÉDIATS : DANGER ! Liquide et vapeurs hautement inflammables. Les vapeurs peuvent provoquer un incendie immédiat et des explosions. Nocif ou mortel si avalé. Nocif en cas d'absorption cutanée. Danger d'aspiration pulmonaire. Après une ingestion, le produit peut s'infiltrer dans les poumons et provoquer des effets graves. De fortes concentrations de vapeurs peuvent provoquer la somnolence. Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

RISQUES POUR LA SANTÉ

CONTACT AVEC LES YEUX : Peut provoquer une grave irritation des yeux et endommager la cornée.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque une délipidation et une irritation de la peau. Peut provoquer une dermatite.

ABSORPTION CUTANÉE : Peut être absorbé par la peau à doses nocives.

INGESTION : Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées et des vomissements.

L'aspiration du produit dans les poumons peut engendrer une pneumonie chimique pouvant être mortelle. Nocif ou mortel si avalé.

INHALATION : Peut provoquer une irritation du nez ou de la gorge. De fortes concentrations peuvent provoquer des effets indésirables du système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et perte de conscience).

VOIES D'INFILTRATION : Contact avec les yeux ou la peau, ingestion, inhalation, absorption cutanée.

ORGANE CIBLE : système nerveux central (SNC)

RISQUES D'IRRITATION : Yeux, nez, gorge, voies respiratoires, peau.

Section 3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
108-88-3	Toluène	45 - 70
1330-20-7	Xylène (isomères o-, m-, p-)	15-40

Section 4 – PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à grande eau (pendant au moins 15-20 minutes) en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Consulter immédiatement un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant réutilisation ou les jeter.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

EN CAS D'INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement, garder la personne au chaud et la calmer. Consulter immédiatement un médecin. Si un vomissement se produit spontanément, demander à la victime de se pencher en avant pour réduire le risque d'aspiration. L'aspiration du produit dans les poumons suite à un vomissement peut engendrer une pneumonie chimique pouvant être mortelle.

EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Consulter immédiatement un médecin.

SIGNES ET SYMPTÔMES D'UNE SUREXPOSITION

YEUX : Le liquide et les vapeurs peuvent provoquer une grave irritation des yeux selon le type d'exposition (éclaboussure, vapeur) et sa durée.

PEAU : Irritation légère à modérée.

ABSORPTION CUTANÉE : Peut être absorbé par la peau et contribuer à une exposition générale. Les effets sont semblables à ceux d'une dépression du SNC.

INGESTION : Peut provoquer une dépression du SNC avec des symptômes tels que maux de tête, nausées, vomissements, diarrhée, étourdissements, incoordination et pertes de conscience. L'aspiration du produit dans les poumons peut engendrer une pneumonie chimique pouvant être mortelle.

INHALATION : De fortes concentrations de vapeur peuvent provoquer une dépression du SNC avec des symptômes tels qu'étourdissements, vertiges, nausées, somnolence, maux de tête, irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires, réduction de l'appétit, confusion et pertes de conscience.

TOXICITÉ AIGUË : De fortes concentrations de vapeur peuvent provoquer une dépression du SNC avec des symptômes tels qu'étourdissements, vertiges, nausées, somnolence, maux de tête, irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires, réduction de l'appétit, confusion et pertes de conscience.

EFFETS CHRONIQUES : Effets sur le système nerveux des extrémités, neuropathie périphérique avec des symptômes tels qu'engourdissements, picotements et faiblesse dans les orteils et les doigts, diminution des effets sensoriels du toucher, douleurs, tremblements et fièvre, faiblesse musculaire, vision trouble, extrémités froides, perte de poids et des réflexes, voire paralysie. Un contact fréquent ou prolongé peut provoquer une irritation de la peau et une éruption cutanée (dermatite).

Section 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

CLASSE INFLAMMABLE : Classe IB

DANGER GÉNÉRAL : Liquide et vapeur inflammables.

Moyens d'extinction

Utiliser de la poudre extinctrice, de la mousse, du dioxyde de carbone, de l'eau ou de la brume.

Dangers d'explosion

Éviter le feu, les étincelles, l'électricité statique et les surfaces chaudes. Le liquide s'évapore rapidement à température ambiante. Les vapeurs sont invisibles, inflammables et plus lourdes que l'air. Elles peuvent s'accumuler dans des zones à bas niveau et s'étendre sur de longues distances. Une inflammation et un retour de flamme à distance sont possibles.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes.

Mesures de lutte contre l'incendie

Pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome avec pression à la demande équipé d'un masque intégral (homologué NIOSH/MSHA) et un équipement de protection complet.

Sensible aux décharges statiques : Peut prendre feu à proximité d'une étincelle. Une charge statique peut s'accumuler en cas d'écoulement ou d'agitation. Lier et mettre les contenants à terre.

Produits de décomposition dangereux : Du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone peuvent se former lors de la décomposition thermique.

Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

DÉVERSEMENT MINEUR : Endiguer la zone pour stopper le déversement. Prendre les précautions nécessaires pour éviter une contamination du sol et des eaux de surface. Recouvrir le produit déversé d'un absorbant tel que de la sciure ou de la vermiculite, puis balayer dans des contenants fermés en vue d'une élimination. Une fois que toutes les traces visibles ont été enlevées, y compris les vapeurs inflammables, bien nettoyer la zone de déversement avec un aspirateur à liquides. Ne pas déverser dans les égouts. Si la zone de déversement est poreuse, enlever autant que possible la terre, les graviers contaminés, etc. et placer le tout dans des contenants fermés en vue d'une élimination. Seules les personnes ayant reçu une formation et une autorisation adéquates et portant l'équipement de protection individuelle (EPI) requis peuvent participer au nettoyage du déversement.

DÉVERSEMENT MAJEUR : Éloigner les témoins. Seules les personnes ayant reçu une formation et une autorisation adéquates et portant l'équipement de protection individuelle (EPI) requis peuvent participer au nettoyage du déversement. Aérer la zone par des moyens naturels ou par des moyens mécaniques non explosifs (ex. ventilateurs). S'informer et se préparer au nettoyage du déversement avant d'utiliser ou de manipuler ce produit. Éliminer toutes les sources d'inflammation (flammes, surfaces chaudes, chauffages portables et sources d'étincelles électriques, statiques ou dues au frottement). Endiguer et maintenir le déversement avec des matières inertes (ex. sable, terre). Transférer les liquides dans des contenants en métal fermés et étiquetés en vue d'une récupération ou d'une élimination, ou enlever avec un absorbant inerte. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles et un EPI approprié. Placer les matériaux absorbants utilisés pour endiguer dans des contenants en métal fermés et étiquetés en vue d'une élimination. Éviter une contamination des égouts et des eaux souterraines avec le produit déversé ou des absorbants contaminés.

Section 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES GÉNÉRALES : Réservé à une utilisation professionnelle ou industrielle. Suivre les instructions indiquées sur l'étiquette. Maintenir hors de portée des enfants. Produit non destiné à la consommation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec l'organisme. Éteindre l'ensemble des veilleuses, flammes, réchauds, chauffages, moteurs électriques, outils de soudage et autres sources d'inflammation. Les contenants vides ne doivent en aucun cas être lavés et réutilisés. Les personnes portant des lentilles de contact doivent porter une protection pour les yeux en présence de

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

vapeurs et de liquides chimiques. Se laver soigneusement les mains après la manipulation. Les vapeurs inflammables peuvent provoquer un incendie immédiat ou des explosions. Pour éviter la concentration de vapeurs, utiliser une ventilation naturelle ou mécanique (ex. ouvrir toutes les fenêtres et les portes pour créer un courant d'air). Les contenants peuvent être dangereux lorsqu'ils sont vides. Ne jamais se servir d'un chalumeau soudeur ou coupeur à proximité d'un contenant. Ne pas couper, percer, broyer ou exposer les contenants près d'une source de chaleur, d'étincelles, d'électricité statique ou d'une autre source d'inflammation. Risque d'explosion pouvant causer des blessures graves ou la mort.

MANIPULATION : Utiliser une ventilation adéquate et une protection respiratoire appropriée pour éviter l'aspiration de vapeurs lors du retrait du couvert. Lier et mettre tout équipement à terre lors de la manipulation de matériaux inflammables.

Entreposage

Maintenir le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans un endroit sec, aéré, à l'abri du soleil et des sources d'inflammation. Ne pas retirer ou détériorer l'étiquette. Éviter l'infiltration d'eau ou d'air humide dans le contenant.

TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE : de 15,5 °C (60 °F) à 35 °C (95 °F).

Incompatibilités chimiques

Agents oxydants puissants, acides, basiques.

Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition des composants

Toluène	108-88-3	
OSHA (É.-U.) :	200 ppm MPT	max. 300 ppm LECT
ACGIH :	20 ppm MPT	
Xylène (isomères o-, m-, p-)	1330-20-7	
OSHA (É.-U.) :	100 ppm MPT; 435 mg/m ³ MPT	
ACGIH :	100 ppm MPT; 434 mg/m ³ MPT	150 ppm; 651 mg/m ³ LECT

Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation aspirante mécanique anti-explosion (générale ou locale) suffisante pour maintenir un niveau d'exposition professionnelle en dessous des limites d'exposition et de concentration.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

Mesures de protection individuelle, telles qu'un équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection munies d'écrans latéraux de protection ou un masque intégral de protection.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection et des bottes pour éviter tout contact répété ou prolongé avec la peau. Porter des gants imperméables pour éviter tout contact répété ou prolongé avec la peau si nécessaire.

Protection respiratoire

Le port d'un appareil de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA avec une cartouche filtrante anti-vapeurs organiques ou une boîte filtrante peut être autorisé lorsque les niveaux de concentration dans l'air risquent d'excéder les limites d'exposition. La protection apportée par les appareils de protection respiratoire est limitée. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air à pression positive en cas de risque de déversement incontrôlé, de niveaux d'exposition inconnus, ou pour toute autre circonstance qui rendrait un appareil de protection respiratoire insuffisant. Un programme de protection respiratoire qui répond aux exigences OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions de travail justifient l'utilisation d'un appareil respiratoire.

Recommandations concernant les gants

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés comme des gants en caoutchouc nitrile.

PRATIQUES D'HYGIÈNE DU TRAVAIL : Avoir de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit. Se laver soigneusement les mains après utilisation.

Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide visqueux	État physique	Liquide
Odeur	Semblable au solvant	Couleur	Transparent
Point d'ébullition	110,6 °C (231 °F) à 137 °C (278,6 °F)	Limites d'inflammabilité :	1,0 à 7,1
Auto-inflammation	526 °C (980 °F)	Point d'éclair	8,9 °C (48 °F)
Densité (eau = 1)	0,872	% Volatilité (selon le poids)	84,1
Densité de vapeur (air = 1)	4	COV	732,800 g/L méthode EPA 24
Densité	7,27 lb/gal		

NOTE : 5,27 lb VHAP/lb Solide 84,1 % selon le poids HAP

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun danger de réactivité attendu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Éviter le feu, les étincelles, l'électricité statique et les surfaces chaudes.

Incompatibilités chimiques

Agents oxydants puissants, acides et basiques puissants.

Produits de décomposition dangereux

Du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent se former lors de la décomposition thermique.

Section 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies principales d'exposition

Inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau

Provoque une irritation cutanée.

Irritation

Yeux, nez, gorge, voies respiratoires.

Corrosivité

Sans objet.

Sensibilisation :

Sans objet.

Neurotoxicité :

Sans objet.

Effets génétiques :

Sans objet.

Mutagénicité :

Sans objet.

Effets sur la reproduction :

Ce produit contient du toluène, un produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant à l'origine d'anomalies congénitales et d'autres effets néfastes sur la reproduction.

Analyse des composants - DL50/CL50

Les composants de ce produit ont été testés sur diverses sources. Les résultats sont publiés ci-dessous :
Toluène (108-88-3)

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

Rat, oral, DL50 : 2 600 - 7 500 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : 12 124 mg/kg

Rat, inhalation DL50 : 8 000 ppm (dose de 4 heures)

Xylène (1330-20-7)

Rat, oral, DL50 : 4 300 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 : 2 000 mg/kg

Rat, inhalation, DL50 : 26 800 ppm

Cancérogénicité des composants

Toluène	108-88-3
CIRC :	3
Xylène (isomères o-, m-, p-)	1330-20-7
CIRC :	3

Section 12 – INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Données environnementales

Ce produit contient des composants qui flottent sur l'eau. Ces composants peuvent être néfastes pour les organismes aquatiques et peuvent causer des effets indésirables de long terme sur le milieu aquatique.

Informations écotoxicologiques :

Contient des composants potentiellement toxiques pour les écosystèmes d'eau douce et d'eau salée.

Bioaccumulation/accumulation

Contient des composants susceptibles de bioaccumulation.

Section 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/les contenants conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur.

Nom chimique	% du poids	Numéro CAS
Toluène	45 - 70	108-88-3
Xylènes (isomères o-, m-, p-)	15 - 40	1330-20-7

Section 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations du DOT :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

Classe de risques : 3

Numéro ONU/NA : 1133

Groupe d'emballage : II

GNAMU : 128

Numéro 1 de polluant marin : aucun

AUTRES INFORMATIONS D'EXPÉDITION : contient du toluène et du xylène.

INFORMATIONS D'EXPÉDITION SPÉCIALES : Si la taille du contenant est inférieure à 1,3 gallon, la désignation officielle de transport est :

Bien de consommation ORM-D

Non réglementé

Section 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements fédéraux des États-Unis

Aucun des composants de ce produit n'est listé dans les sections 302/304 (40 CFR 355 annexe A) et 313 (40 CFR 372.65) du SARA, dans le CERCLA (40 CFR 302.4) ou dans le TSCA 12(b) et ne nécessite de plan de sécurité des procédés d'OSHA.

SARA sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

Danger immédiat pour la santé : oui Danger chronique pour la santé : oui Risque d'incendie : oui

Pression : non Réactivité : non

NOTIFICATION DU FOURNISSEUR, SECTION 313, EPCRA

Nom chimique	% du poids	Numéro CAS
Toluène	45 - 70	108-88-3
Xylènes (isomères o-, m-, p-)	15 - 40	1330-20-7

CERCLA (COMPREHENSIVE ENVIRONMENTAL RESPONSE, COMPENSATION, AND LIABILITY ACT)

Nom chimique	% du poids	QD selon CERCLA
Toluène	45 - 70	
Xylènes (isomères o-, m-, p-)	15 - 40	100

TSCA (TOXIC SUBSTANCE CONTROL ACT)

Nom chimique	Numéro CAS	SECTION TSCA
Toluène	108-88-3	1 000 lb
Xylènes (isomères o-, m-, p-)	1330-20-7	8a, 8d, 12b,

CLEAN AIR ACT

Nom chimique	% du poids	Numéro CAS
Toluène	45 - 70	108-88-3
Xylènes (isomères o-, m-, p-)	15 - 40	1330-20-7

Fiche technique de santé et de sécurité**Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs****Numéro du produit : 303436**

PROPOSITION 65 DE CALIFORNIE : Ce produit contient du toluène, un produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant à l'origine d'anomalies congénitales et d'autres effets néfastes sur la reproduction.

Nom chimique	% du poids	Listé
Toluène	45 - 70	Toxicité congénitale

ÉTATS APPLIQUANT DES EXIGENCES PARTICULIÈRES

Nom chimique	Exigences
Toluène	Liste du droit à l'information du New Jersey Liste du droit à l'information de Pennsylvanie Déclaration de produits chimiques, Toxic Use Reduction Act (TURA) du Massachusetts
Xylènes (isomères o-, m-, p-)	Liste du droit à l'information du New Jersey Liste du droit à l'information de Pennsylvanie Déclaration de produits chimiques, Toxic Use Reduction Act (TURA) du Massachusetts Liste du droit à l'information de l'Illinois Liste du droit à l'information du Minnesota

Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI) du SIMDUT**CANADA****SYMBOLES ET CLASSIFICATION DES DANGERS RÉPERTORIÉS PAR LE SIMDUT**

Liquide inflammable toxique

LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES : Le toluène et le xylène sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (DSL).

Section 16 – AUTRES INFORMATIONS

Classement SIMDUT

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0 Protection personnelle : B
Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

Classement NFPA

Risque pour la santé : 2 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du produit : enduit d'étanchéité transparent pour bords vifs

Numéro du produit : 303436

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

Sommaire des changements

Date de révision : 24 janvier 2019

Note de révision : mise à jour générale

Sigle / Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU - Australie; DBO - Demande biochimique en oxygène; C - Celsius; CAN - Canada; CAS - Chemical Abstracts Service; CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP - Classification, Labelling, and Packaging; CHN - Chine; RPC - Règlements sur les produits contrôlés; DFG - Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT - Ministère des Transports des États-Unis; DSD - Dangerous Substance Directive; LIS - Liste intérieure des substances; CEE - Communauté économique européenne; EINECS - Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA - Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE - Union européenne; F - Fahrenheit; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; OACI - Organisation de l'aviation civile internationale; LDI - Liste de divulgation des ingrédients; DIVS - Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN - Japon; KOW - Coefficient de partage octanol/eau; KOR - Corée du Sud; LIE - Limite inférieure d'explosivité; LLV - Level Limit Value; LOLI - List Of LIsts™ - Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK - Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP - Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA - National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR - New Jersey Trade Secret Registry (Registre du secret commercial du New Jersey aux États-Unis); NTP - National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL - Nouvelle-Zélande; OSHA - Occupational Safety and Health Administration; PHL - Philippines; RCRA - Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH - Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act; LECT - Limite d'exposition de courte durée; TMD - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT - Moyenne pondérée dans le temps; LSE - Limite supérieure d'explosivité; É.-U. - États-Unis.

Autres informations

Avis de non-responsabilité :

Les informations contenues dans ce document reposent sur des données et des informations à notre disposition et reflètent notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement élaboré avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des informations et données fournies, ni quant à leur adéquation à une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de ces informations ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. Les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Ces informations sont fournies à la condition que leur destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.